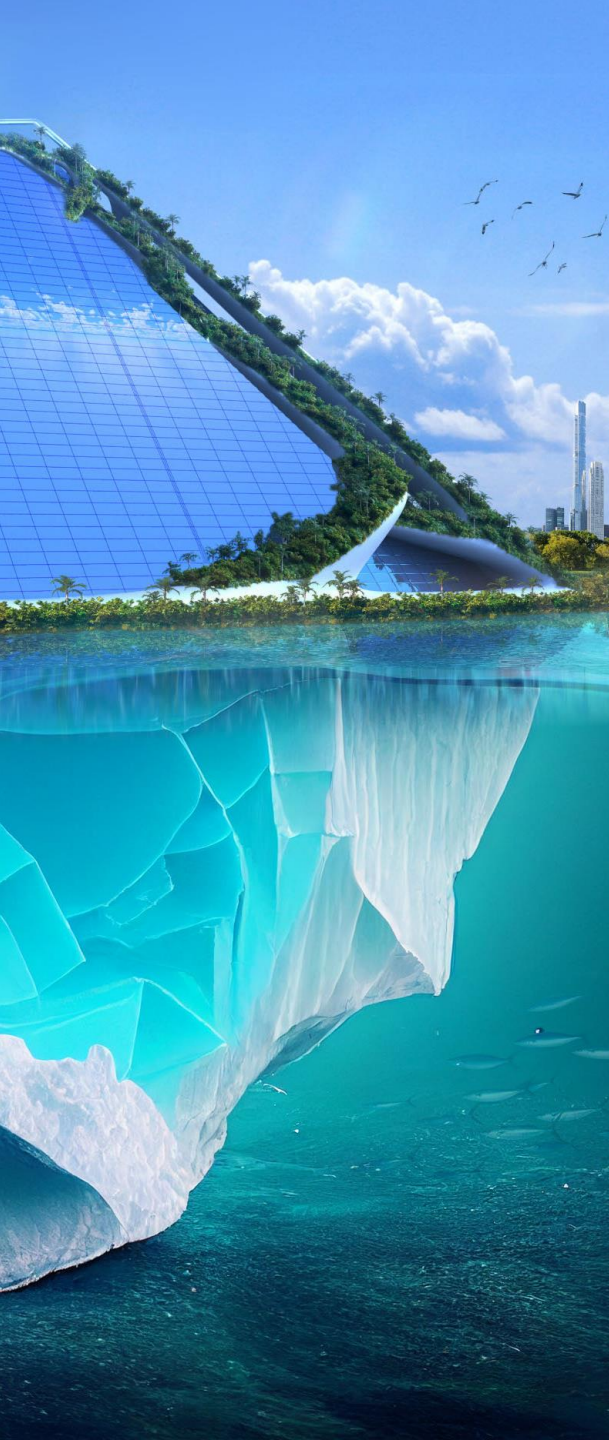




Mode d'emploi illustré

**Inscription groupée
congressiste exposant**



Rappels :

Important :

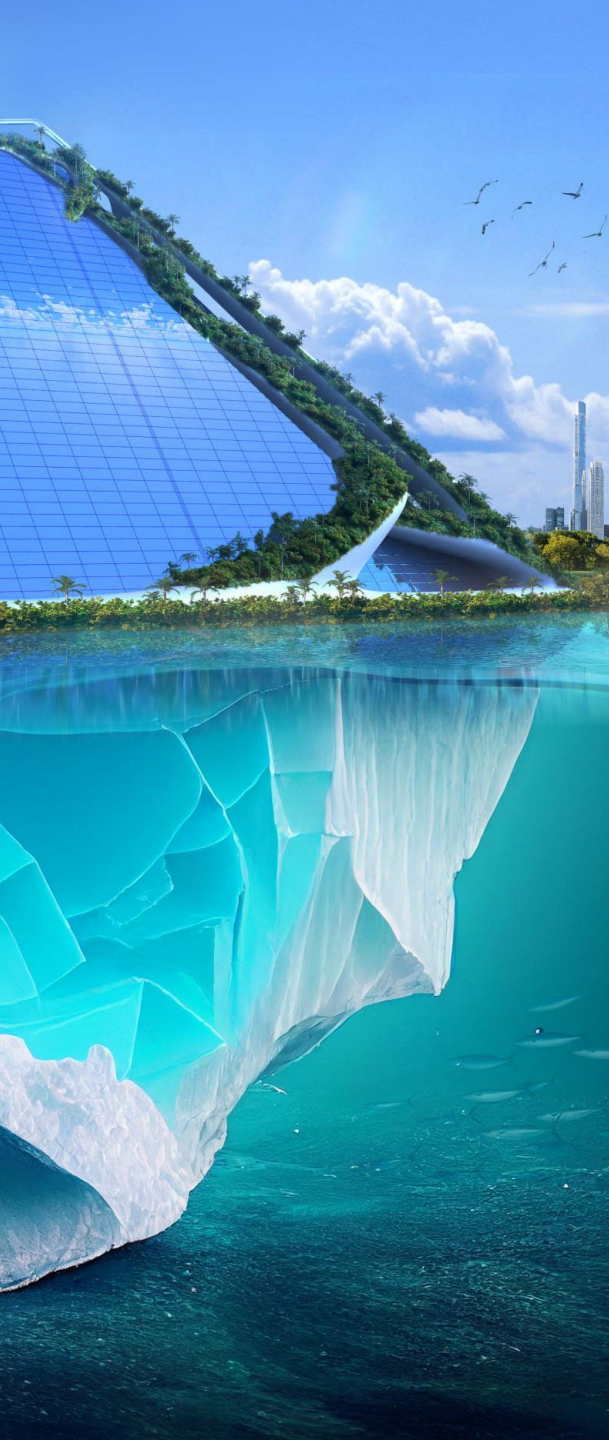
- ❖ L'inscription comme « congressiste exposant » (gérée par le service relations congressistes) permet d'accéder au statut « congressiste » incluant l'accès à l'exposition, à l'ensemble des plénières, au restaurant des congressistes*, aux soirées* et aux excursions.
- ❖ Le statut « exposant » (géré par l'agence Quinze Mai) permet uniquement l'accès à l'exposition du Congrès.
- ❖ Tout exposant souhaitant devenir « congressiste exposant » à titre individuel et assister au programme de formation doit s'inscrire individuellement (voir slide 6).

Informations à retenir concernant l'inscription groupée :

- ❖ L'inscription groupée ne permet pas d'inscription collective au programme de formation.
- ❖ Les collaborateurs souhaitant s'inscrire au programme de formation, doivent le faire à titre individuel en complétant leur inscription, réalisée à titre groupé (**CONGRES+** la Plateforme du Congrès des notaires de France > Déjà inscrit > et régler par carte bancaire**). (Voir également en page 6).
- ❖ L'inscription groupée est intégralement facturée à votre organisation (congressiste et accompagnant).

*sur inscription préalable en fonction du nombre de places disponibles

** facturation sous entête ADNOV jusqu'au vendredi 13 septembre inclus / facturation par ACNF, à partir du 14 septembre



Etape 1 :

Cliquer sur « Je m'inscris au 120^e Congrès »
puis « demande de participation »



Je m'inscris au 120^e Congrès

<p>Notaire en activité France*</p> <p>S'inscrire</p> <p><small>*Vos frais d'inscription ne sont pas pris en charge par un tiers.</small></p>	<p>Collaborateur* France Notaire retraité</p> <p>S'inscrire</p> <p><small>*Pour les collaborateurs : Inscription possible uniquement avec votre IDNOT (à créer [2]) ou vos identifiants. Réservé aux collaborateurs d'études, de Chambre ou de Conseil Régional exerçant en France. Vos frais d'inscription ne sont pas pris en charge par un tiers.</small></p>	
<p>Notaire et collaborateur hors de France*</p> <p>Demande de participation</p> <p><small>Inscrit ou non à une précédente édition</small></p>	<p>Congressiste Expositant*</p> <p><small>Inscription groupée : Inscription groupée possible. Télécharger la notice</small></p> <p>Demande de participation</p> <p><small>* Réservé au personnel des organisations exposant au 120^e Congrès.</small></p>	<p>Autre professionnel</p> <p><small>(Dont membre et/ou élu d'une collectivité territoriale)</small></p> <p>Demande de participation</p>

Compléter ensuite le formulaire

Edition 120 > Congressiste exposant > Authentification

[Accueil](#)

Inscription en ligne d'un exposant en qualité de congressiste

Demande de participation

Votre société / association / fondation participe au 120^e Congrès et vous souhaitez vous inscrire comme congressiste ou procéder à une inscription groupée.

Merci alors de compléter le formulaire de demande de participation en cliquant sur le bouton ci-dessous et joindre la copie de votre carte de visite professionnelle.

[Compléter le formulaire](#)

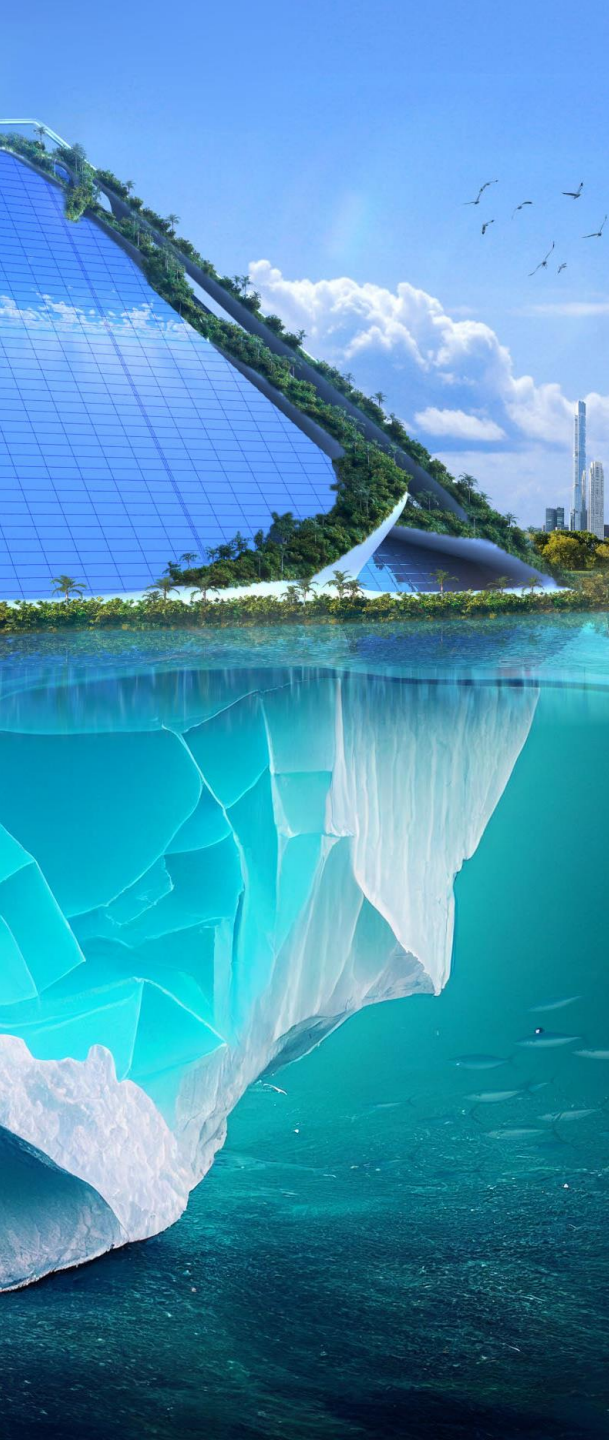
Ma demande de participation a été acceptée et j'ai reçu un identifiant :

Vous avez reçu un identifiant pour vous connecter dans l'email de validation de votre demande de participation. Initialisez votre mot de passe avant d'accéder à la plateforme du congrès en [cliquant ici](#).

Identifiant :

Mot de passe :

- ❖ Le traitement des demandes de participation est effectué par l'ACNF, dans l'ordre chronologique d'arrivée. Une réponse vous sera adressée par courriel. Il n'est donc pas nécessaire de contacter le service « relations congressistes » avant réception de cette réponse.



Etape 2 :

Votre demande traitée, vous recevez un email contenant un identifiant personnel unique permettant de vous connecter et de procéder à l'inscription groupée.



Bonjour Madame

Nous vous remercions pour l'inscription de vos collaborateurs au 120e Congrès des Notaires de France qui est à présent confirmée. Elle ne sera définitive qu'à réception de votre règlement.

Pour information :
Votre identifiant ([nFtxvdma](#)) vous permet d'accéder à « [l'espace groupe](#) » et d'accéder aux commandes et factures (rubrique « Mes documents ») ; d'inscrire un participant supplémentaire et/ou d'ajouter de nouvelles commandes aux inscriptions en cours ou confirmées (rubrique « Membres du groupe »)

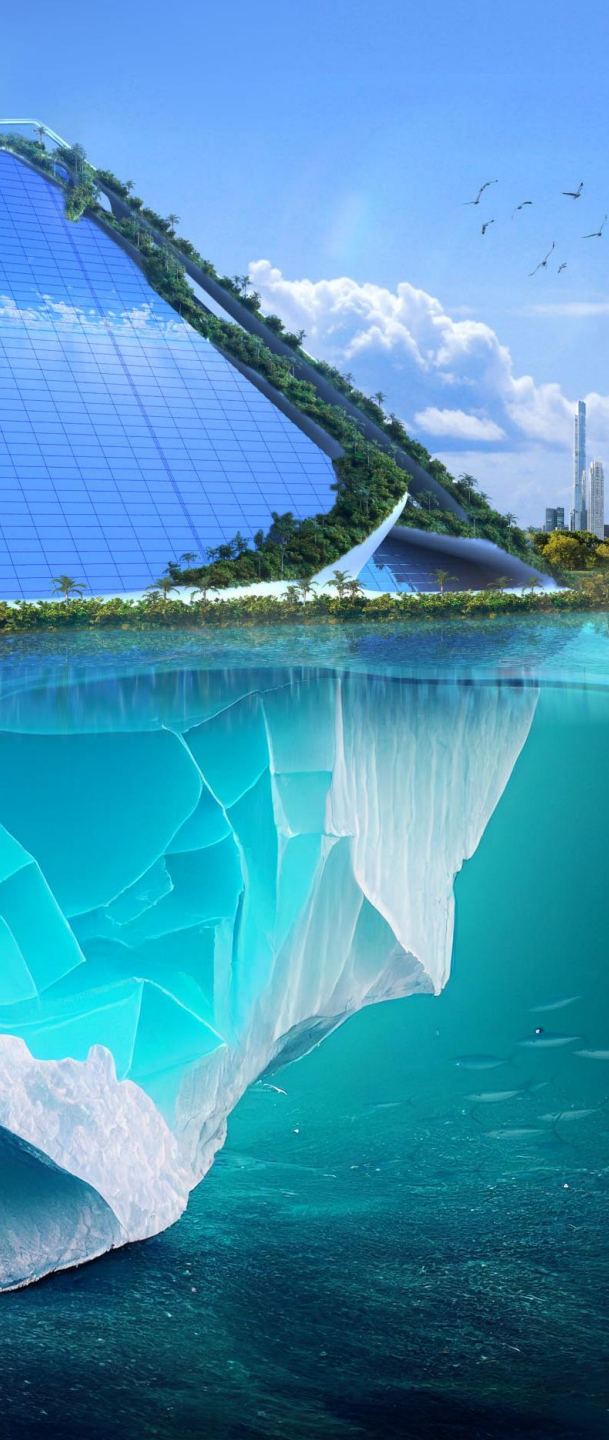
Attention : toutes les prestations liées aux inscriptions de votre groupe (droits d'inscription, manifestations, excursions, accompagnant) sont facturées à votre société.

Chaque participant de votre groupe recevra un mail individuel de confirmation d'inscription (à réception de votre règlement) ainsi qu'un identifiant personnel et unique lui permettant de se connecter à la plateforme pour accéder, entre autres, à son dossier congressiste (confirmation d'inscription, badge, attestation de participation au congrès, attestation de suivi de formation).

Pour rappel : télécharger les [CGV](#)

Nous restons à votre disposition en cas de besoin, cordialement,

Le service Relations Congressistes
relations.congressistes@congresdesnotaires.fr / +33 (0) 1 44 69 25 42



Etape 3 :

Connectez-vous sur : **CONGRES+** la Plateforme du Congrès des notaires de France > Je m'inscris au 120^e Congrès > Je possède un identifiant > Mot de passe oublié.

Vous recevez ensuite un email contenant un lien vous permettant de créer votre mot de passe et d'accéder à l'inscription groupée.

Saisissez votre identifiant personnel unique.



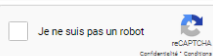
[Retour à la page de connexion](#)

Réinitialisation du mot de passe

Saisissez votre identifiant PLATEFORME – un mail vous sera envoyé pour réinitialiser votre mot de passe. Vérifiez bien votre boîte spam si vous ne le recevez pas.

Exemple Identifiant : **zbg86WG9T**

Identifiant :



[Réinitialiser mon mot de passe](#)

Dans le cas où vous n'avez pas reçu l'email de réinitialisation, merci de contacter : relations.congressistes@congresdesnotaires.fr



Etape 4 :

Lors de votre parcours d'inscription : vous êtes invités à confirmer que vous souhaitez toujours procéder à une inscription groupée; si oui : sélectionnez « Inscription groupée »



Édition 2024
120^e Congrès des notaires - Bordeaux
Vers un urbanisme durable
Accompagner les projets face aux défis environnementaux

Mode d'inscription

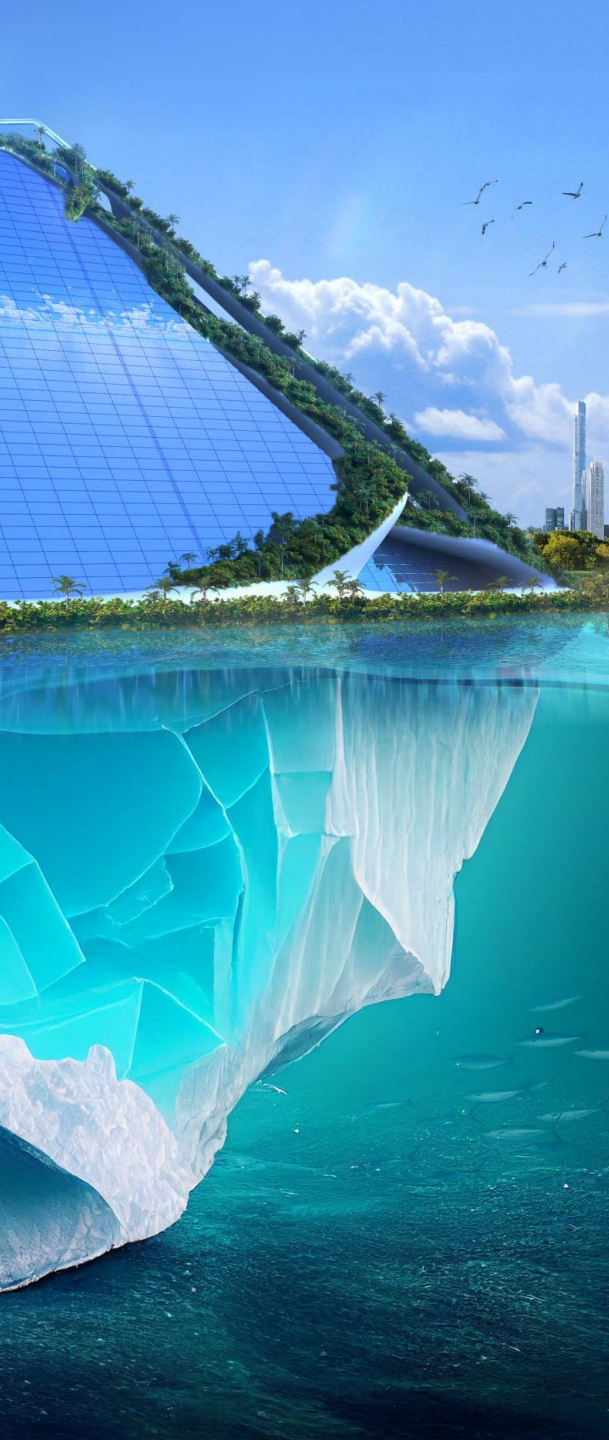
Bonjour Monsieur WILLIAM Daugy (daugy@yopmail.fr), veuillez sélectionner votre mode d'inscription :

 Inscription individuelle

 **Inscription groupée**

Important : participation au programme de formation :

- ❖ Les « congressistes exposants » s'inscrivant à titre individuel, peuvent également s'inscrire au programme de formation.
- ❖ Les congressistes exposants inscrits dans le cadre d'une inscription groupée, peuvent également s'inscrire au programme de formation à l'aide de l'identifiant personnel reçu en confirmation de leur inscription et en se connectant sur **CONGRES+ la** Plateforme du Congrès des notaires de France > Déjà inscrit.



Etape 5 :

Ouverture de la page « Espace groupe ».
Pour commencer les inscriptions, cliquer sur « Membres du groupe ».

120° Congrès des notaires - Bordeaux

Vers un urbanisme durable
Accompagner les projets face aux défis environnementaux



Bienvenue sur votre Espace Groupe

Vous pouvez retrouver ici les personnes inscrites par vos soins de manière groupée, accéder aux commandes et factures relatives à leur inscription.

Pour compléter ou procéder à une inscription, cliquez sur « Membres du groupe »



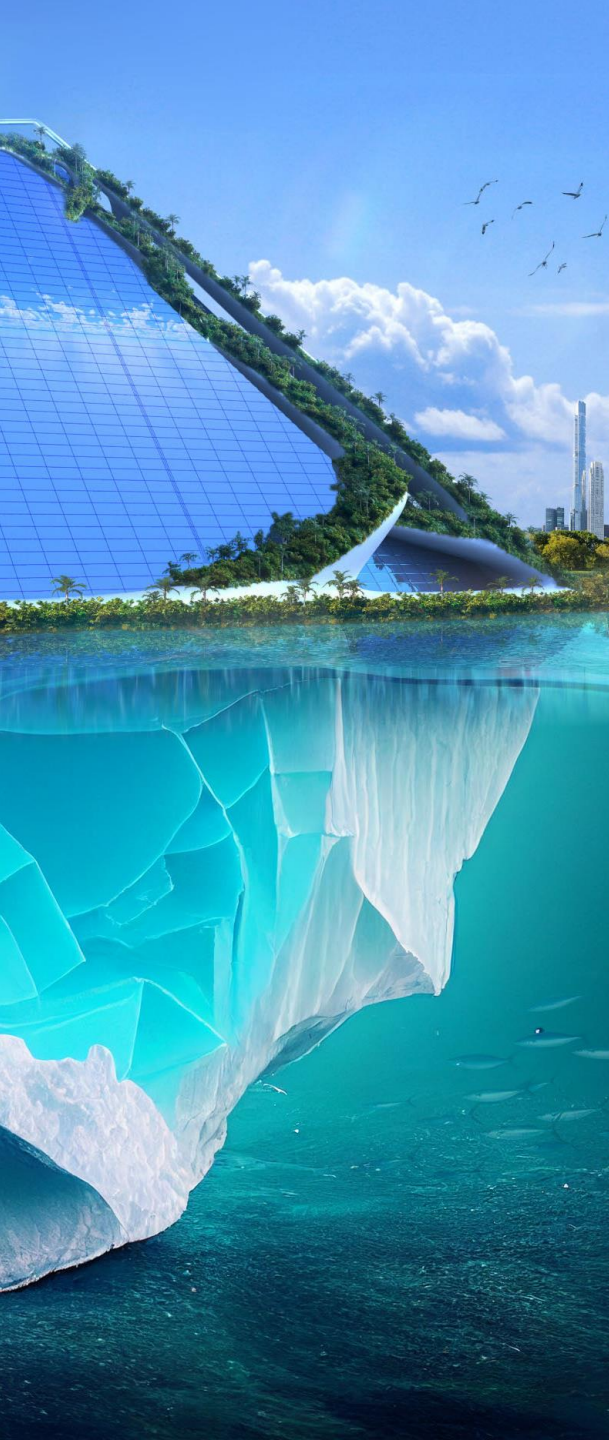
Administration des
inscriptions groupées



Documents

Commandes
Factures

Responsable de l'inscription groupée
Membres du groupe



Etape 6 :

Édition 2024
120^e Congrès des notaires - Bordeaux
Vers un urbanisme durable
Accompagner les projets face aux défis environnementaux

[Retour à l'accueil](#)

1 Administrer le groupe 2 Ajouter un collaborateur 3 Informations 4 Mode de règlement 5 Récapitulatif

Responsable du groupe : Madame CONGRESSANT Expositiste

Les personnes de votre organisme ayant déjà été inscrites au moins une fois à un Congrès depuis l'édition de 2020 (116^e) apparaissent par défaut, comme participant dans la liste ci-dessous.
Il vous est possible d'accéder à chacune des fiches afin de visualiser, modifier les coordonnées. Il vous est aussi possible de retirer une personne de la liste.

[Inscrire](#) | [Ajouter / Modifier la commande en cours](#) | [Editer les coordonnées](#) | [Supprimer](#)

* Responsable du groupe

[Voir les inscriptions en cour](#)

Identité	Statut inscription	Actions
Madame AD	Inscription en attente de validation	🗑️ ✎
Madame MA	Inscription en attente de validation	🗑️ ✎
Monsieur BOS	Inscription en attente de validation	🗑️ ✎
Madame CO	Inscription en attente de validation	🗑️ ✎

[➕ Ajouter un collaborateur](#) [✅ Valider l'inscription groupe](#)

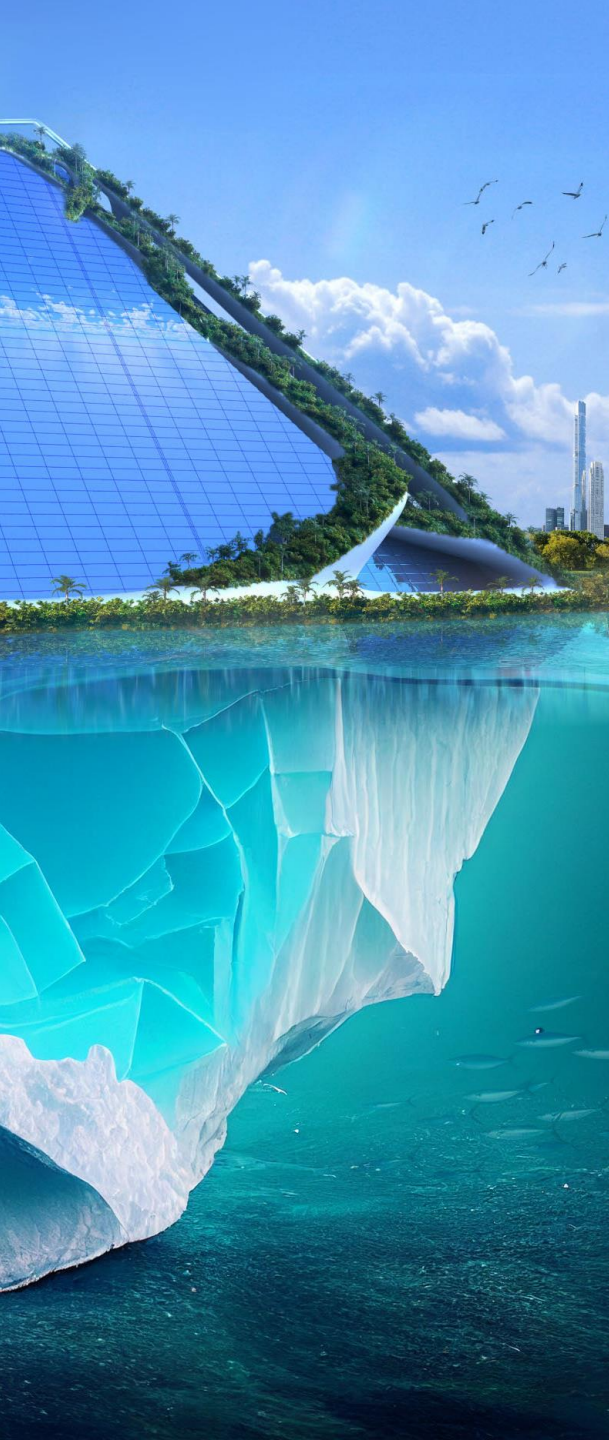
Les collaborateurs de votre organisation, ayant déjà participé à un Congrès, apparaissent par défaut dans ce tableau.

Le responsable du groupe est signalé par une *

Vous pouvez retirer les personnes qui ne souhaiteraient pas participer au 120^e Congrès

Vous pouvez modifier les informations de vos collaborateurs.

Vous pouvez également ajouter des collaborateurs et cliquer sur « valider l'inscription groupée » lorsque l'ensemble de votre groupe est constitué.



Etape 7 :

Votre inscription groupée validée, vous recevez un courriel vous informant :

Cas 1 :



Règlement par CB :

Le groupe est inscrit et validé automatiquement.

Vous disposez d'un lien pour le téléchargement de votre facture et votre confirmation d'inscription.

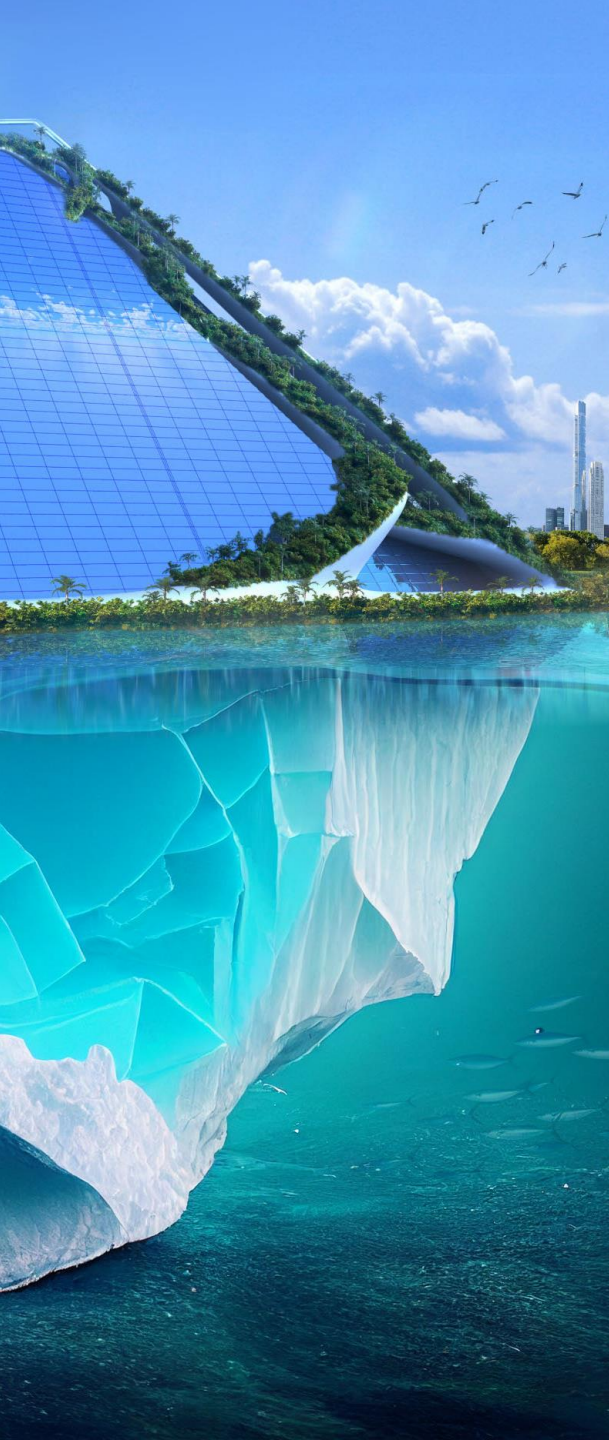
Cas 2 :



Règlement par virement ou chèque :

Vos inscriptions sont bien prises en compte et seront définitives à réception de votre règlement. Vous recevrez un récapitulatif d'inscription incluant le montant total de la commande à régler.

- ❖ Chaque « congressiste exposant » inscrit recevra un mail individuel contenant son identifiant personnel, lui permettant de se connecter à son espace congressiste personnel et procéder, le cas échéant, à l'achat d'un programme de formation (**CONGRES +** la Plateforme du Congrès des notaires de France > Déjà inscrit).



Gérer le dossier après inscription de votre groupe :

Vous êtes responsable du groupe, inscrit ou non au Congrès :

Vous pouvez accéder à l'espace groupe depuis votre espace congressiste personnel (bouton « Accéder à l'espace groupe » en haut à droite de l'écran).

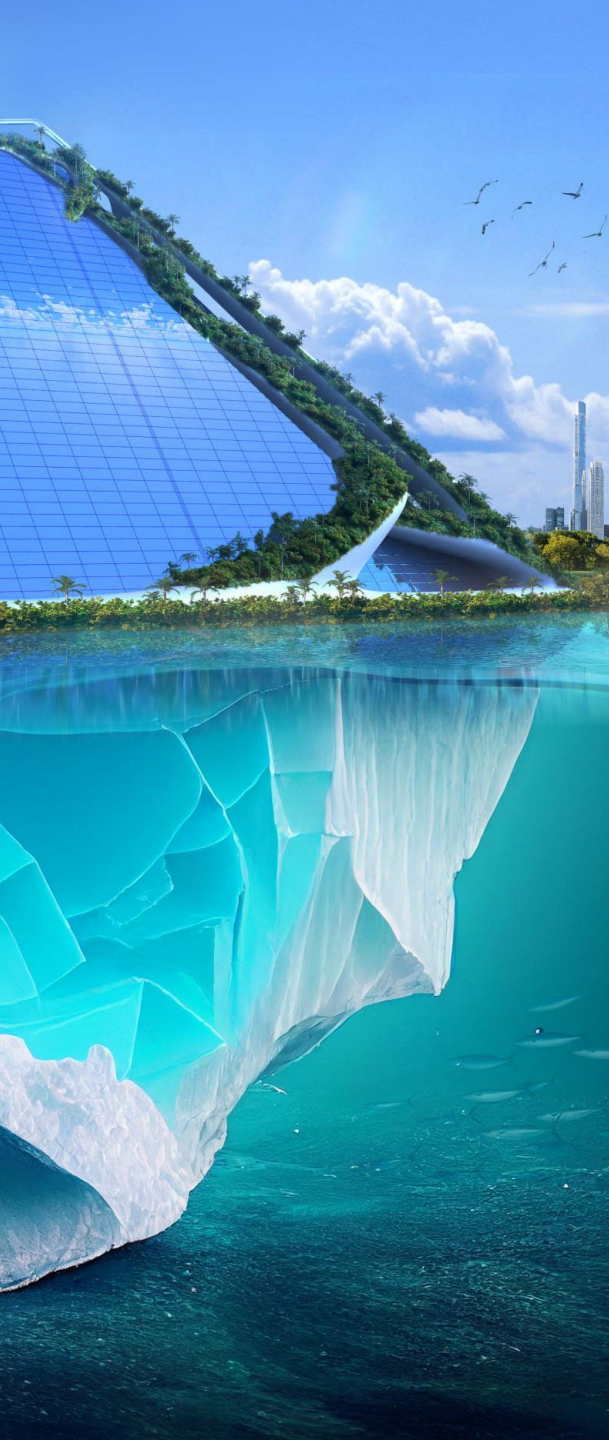
Vous n'êtes pas responsable du groupe mais faites partie des congressistes inscrits de façon groupée :

Vous disposez d'un identifiant personnel pour accéder à votre espace congressiste personnel contenant les documents relatifs à votre inscription (ex : badge) et au Congrès.

Vous avez également la possibilité de compléter votre inscription par un programme de formation en vous connectant sur **CONGRES +** la Plateforme du Congrès des notaires de France > Déjà inscrit.

Toute demande de modification ou d'annulation doit être adressée [par le responsable de groupe uniquement](mailto:relations.congressistes@congresdesnotaires.fr), accompagnée d'un RIB à l'adresse : relations.congressistes@congresdesnotaires.fr

Conditions Générales d'Inscription et Assurance individuelle d'annulation disponibles sur la Plateforme et au sein de l'espace congressiste personnel de chaque congressiste inscrit.



Mon interlocuteur en cas de besoin :



relations.congressistes@congresdesnotaires.fr /

Du lundi au vendredi de 9h à 13h puis de 14h à 18h : +33 (0)1 44 69 25 42